

INFORMATION ADHESION AMICALE

Bonjour à tous,

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour adhérer à l'Amicale et c'est avec grand plaisir que nous vous compterons parmi nos adhérents cette année !

Pour votre inscription, nous avons besoin de :

- *une copie de l'arrêté de nomination ou du contrat de travail*
- *copie du livret de famille*
- *Remplir le bulletin d'adhésion (indiquer le prénom et la date de naissance du conjoint et des enfants de moins de 20 ans)*
- *L'adhésion de 20€*

La durée de l'engagement est de 5 ans (sauf pour les agents en contrat plus court).

Afin de prendre connaissance des actions menées par l'Amicale, nous vous invitons à consulter notre site <http://amicale-personnel-cua.fr/>

Pour être informé des offres en cours, nous **vous conseillons vivement de vous inscrire à notre newsletter**. Pour cela il vous suffit de renseigner votre adresse mail sur le site en bas à droite de la page d'accueil.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Amicalement,

Les membres du bureau